



SEANCE DU 29 JUIN 2021

Date d'envoi de la convocation : le 21 juin 2021

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 163

Nombre de votants : 175

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Tony JOUANNEAULT

L'an deux mille vingt et un, le mardi 29 juin, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 17h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Florence, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves (à partir de 17h50), BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, LECRES Marie-Joseph suppléante de BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFILS Gérard, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, FAUCHON Patrick (à partir de 17h50), FAUDEMÉR Christian, FEUILLY Emile, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, FRANCOISE Bruno (à partir de 17h45), FRIGOUT Jean-Marc, GANCEL Daniel, GASNIER Philippe, GENTILE Catherine, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GODAN Dominique, GOSSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMON Myriam, HARDY René, HAYE Laurent, HEBERT Dominique (à partir de 19h00), HEBERT Karine (à partir de 18h10), OLIVIER Stéphane suppléant HENRY Yves, HERY Sophie, POIGNANT Christine suppléante de HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HURLLOT Juliette, JEANNE Dominique, JOLY Jean-Marc, JOUANNEAULT Tony, JOUAUX Joël, JOZEAU-MARIGNE Muriel, KRIMI Sonia, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François (à partir de 18h21), LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LE PETIT Philippe, LEBRETON Robert, LEBRUMAN Pascal,

LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEJEUNE Pierre-François, LELONG Gilles, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LEROSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LETERRIER Richard, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques (à partir de 17h55), MARGUERITTE Camille (à partir de 18h25), MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice (à partir de 18h15), MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PIQUOT Jean-Louis, PLAINEAU Nadège, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, RENARD Nathalie, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, ROGER Véronique, RONSIN Chantal, ROUELLÉ Maurice, ROUSSEAU François, SAGET Eddy, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, JOUBERT Martine suppléante de SOLIER Luc, TARIN Sandrine (à partir de 18h35), TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIEL-BONYADI Barzin, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations

BAUDIN Philippe à CATHERINE Arnaud, BOUSSELMAME Nouredine à LEFRANC Bertrand, GIOT Gilbert à MABIRE Caroline, HEBERT Dominique à CATHERINE Arnaud (de 18h51 à 19h00) LE POITTEVIN Lydie à AMBROIS Anne, LEFER Denis à MARTIN-MORVAN Véronique, LEMOIGNE Sophie à HULIN Bertrand, MARGUERITTE Camille à LEQUILBEC Frédéric (jusqu'à 18h25), MARTIN Patrice à VASSAL Emmanuel (jusqu'à 18h15), MOUCHEL Jacky à SANSON Odile, MOUCHEL Jean-Marie à CROIZER Alain, PERRIER Didier à PLAINEAU Nadège, SOURISSE Claudine à LEPOITTEVIN Gilbert, VARENNE Valérie à LEJAMTEL Ralph (à partir de 18h51).

Excusés :

BALDACCI Nathalie, BROQUET Patrick, DENIAUX Johan, FALAIZE Marie-Hélène, HELAOUET Georges, HUREL Karine, PIC Anna, SIMONIN Philippe.

Délibération n° DEL2021_076

OBJET : DM n°1 du budget principal et Budgets Supplémentaires des budgets annexes

Exposé

Il est demandé au conseil communautaire de se prononcer sur :

- la décision modificative n°1/2021 du Budget Principal,
- le budget supplémentaire des budgets annexes, arrêtés au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement , au niveau du chapitre et des opérations d'équipement pour la section d'investissement, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement budget principal et budgets annexes : 35 300 661 €

Dépenses et recettes d'investissement budget principal et budgets annexes : 62 105 999 €

La répartition par budget est la suivante :

BUDGET	FONCTIONNEMENT (€)	INVESTISSEMENT (€)	TOTAL (€)
01 BUDGET PRINCIPAL	1 125 179,00	5 078 141,00	6 203 320,00
02 GOLFS	3 250,00	11 190,00	14 440,00
04 ACTIVITES COMMERCIALES TOURISME	4 184,00	16 585,00	20 769,00
05 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	19 201,00	669 310,00	688 511,00
06 CINEMA	46 074,00	570 197,00	616 271,00
07 PORT DIELETTE	708 855,00	2 142 466,00	2 851 321,00
08 DEVT ECO LOCATIONS M4	150 257,00	1 640 422,00	1 790 679,00
09 EAU	20 134 184,00	19 455 193,00	39 589 377,00
10 ASSAINISSEMENT COLLECTIF	6 915 207,00	12 893 504,00	19 808 711,00
11 DEVT ECO VENTE	90 213,00	1 026 514,00	1 116 727,00
12 DEVT ECO LOCATIONS M14	1 034 369,00	1 356 196,00	2 390 565,00
13 ABATTOIR	40 462,00	40 343,00	80 805,00
14 TRANSPORTS	848 701,00	14 217 326,00	15 066 027,00
16 DECHETS MENAGERS M4	685 249,00	1 647 175,00	2 332 424,00
17 SERVICES COMMUNS	3 495 276,00	1 341 437,00	4 836 713,00
TOTAL	35 300 661,00	62 105 999,00	97 406 660,00

La présentation par budget est exposée dans le rapport de présentation de la décision modificative n°1 du budget principal et du budget supplémentaire 2021 des budgets annexes, annexé à la présente délibération.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 176 - Contre : 0 - Abstentions : 8) pour :

- **Approuver** la décision modificative n°1/2021 du Budget Principal,

- **Approuver** le budget supplémentaire 2021 de ses budgets annexes :
 - Golfs
 - Actions commerciales tourisme
 - Assainissement non collectif
 - Cinéma
 - Port Diélette
 - Développement économique locations M4
 - Eau
 - Assainissement collectif
 - Développement économique vente
 - Développement économique locations M14
 - Abattoir
 - Transports
 - Déchets Ménagers et Assimilés
 - Services communs

- **Autoriser** le versement des subventions indiqués en annexes B1.7 des documents budgétaires.

- **Autoriser** la création d'une opération pour compte de tiers n°46 – Douve et Divette sur le budget annexe assainissement collectif (40009/10).

- **Autoriser** le Président, le Vice-président ou le Conseiller délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

- **Dire** que le Président et le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

LE PRESIDENT,

David MARGUERITTE

Annexe(s) :
Rapport de présentation DM_BS 2021



**BUDGET PRINCIPAL :
DECISION MODIFICATIVE
N°1/2021**

**BUDGETS ANNEXES :
BUDGET SUPPLEMENTAIRE
2021**

RAPPORT DE PRESENTATION

Conseil communautaire du 29 JUIN 2021

SOMMAIRE

PRÉAMBULE.....	4
LE BUDGET GENERAL : 97.4 M€.....	5
I. Présentation des équilibres.....	5
LE BUDGET PRINCIPAL : 6.2 M€.....	7
I. La section de fonctionnement.....	7
A. Les recettes réelles de fonctionnement : 1.1 M€.....	7
1) Les produits de service, du domaine et ventes diverses.....	8
2) Les impôts et taxes.....	8
3) Les dotations et compensations de l'Etat.....	8
4) Les autres recettes :.....	8
B. Les dépenses réelles de fonctionnement : 1.7 M €.....	9
1) Les charges à caractère général : 685 213 M€.....	9
2) Les charges de personnel : -520 661 M€.....	10
3) Les autres charges de gestion courantes 796 505 M€.....	10
4) Les charges financières et charges exceptionnelles 815 320 M€.....	10
C. Les soldes intermédiaires de gestion.....	11
II. La section d'investissement.....	12
A. Les dépenses d'investissement (4.7 M€).....	12
1) L'entretien du patrimoine et la modernisation de l'administration.....	12
a) Les études : -88 328 €.....	12
b) Les acquisitions / aménagements: 344 846 €.....	13
c) Les travaux : 1 659 823 €.....	13
d) Les participations : 649 211 €.....	13
2) Les fonds de concours : 2 166 021 €.....	13
B. Le financement de l'investissement.....	13
Les budgets annexes.....	15
I. Le cycle de l'eau.....	16
A. Le budget annexe de l'Eau.....	16
1) Présentation générale.....	16
2) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé).....	18
3) Le financement de l'investissement (cumulé).....	19
B. Le budget annexe de l'Assainissement Collectif.....	21
1) Présentation générale.....	21
2) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé).....	23
3) Le financement de l'investissement (cumulé).....	24
C. Le budget annexe de l'Assainissement Non Collectif.....	26
II. Les autres budgets annexes.....	27
A. Le Budget annexe Transports.....	27
B. Le Budget annexe développement économique locations M4.....	29
C. Le budget annexe développement économique locations M14.....	31
D. Le Budget annexe développement économique vente M14.....	32
E. Le budget annexe déchets ménagers (REOM).....	33
F. Le budget annexe Golf.....	34
G. Le budget annexe activité commerciale tourisme.....	35
H. Le Budget annexe Cinéma.....	36
I. Le Budget annexe Port Diélette.....	37
J. Le budget annexe Abattoir.....	39

K. Le budget annexe Services Communs	40
III. Equilibre des budgets annexes.....	41

PRÉAMBULE

Les présentes étapes budgétaires ont pour objet :

Au budget principal, par décision modificative, de rendre définitifs les résultats pris par anticipation au budget primitif et d'ajuster les crédits votés au budget primitif.

Aux budgets annexes, par budget supplémentaire, de reprendre les résultats dégagés au compte administratif de l'exercice précédent, d'intégrer les restes à réaliser et d'ajuster, comme toute décision modificative, les crédits votés au budget primitif.

Ces étapes budgétaires ont également vocation à inscrire des crédits, afin de régulariser des dépenses et/ou recettes qui n'auraient pas été réalisées les années antérieures.

La présentation de ces étapes budgétaires est identique à celle du budget primitif, l'assemblée sera amenée à voter les seules propositions nouvelles figurant sur ce document budgétaire.

Cependant, afin d'avoir une approche générale des crédits qui seront inscrits en décision modificative et budget supplémentaire – restes à réaliser et propositions nouvelles – le budget général est présenté ci-après.

LE BUDGET GENERAL :

97.4 M€

Tous mouvements confondus, le budget général s'équilibre à 97 406 660 € dont 71 541 035 € en mouvements réels et 25 865 625 € en mouvements d'ordre.

La section de fonctionnement s'équilibre à 35.3 M€.

La section d'investissement s'équilibre tous mouvements confondus à 62.1 M €.

I. Présentation des équilibres

		DEPENSES			RECETTES		
		Réel	Ordre	Total	Réel	Ordre	Total
BUDGET GENERAL		71 541 035	25 865 625	97 406 660	71 541 035	25 865 625	97 406 660
FONCTIONNEMENT		10 462 671	24 837 990	35 300 661	35 201 155	99 506	35 300 661
INVESTISSEMENT		61 078 364	1 027 635	62 105 999	36 339 880	25 766 119	62 105 999
01 BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT	1 776 377.00	-651 198.00	1 125 179.00	1 125 179.00	0.00	1 125 179.00
	INVESTISSEMENT	4 731 573.00	346 568.00	5 078 141.00	5 382 771.00	-304 630.00	5 078 141.00
	<i>Total du budget</i>	6 507 950.00	-304 630.00	6 203 320.00	6 507 950.00	-304 630.00	6 203 320.00
02 GOLFS	FONCTIONNEMENT	0.72	3 249.28	3 250.00	3 250.00	0.00	3 250.00
	INVESTISSEMENT	11 190.00	0.00	11 190.00	7 940.72	3 249.28	11 190.00
	<i>Total du budget</i>	11 190.72	3 249.28	14 440.00	11 190.72	3 249.28	14 440.00
04 ACTIVITES COMMERCE TOURISME	FONCTIONNEMENT	4 500.00	-316.00	4 184.00	4 184.00	0.00	4 184.00
	INVESTISSEMENT	16 585.00	0.00	16 585.00	16 901.00	-316.00	16 585.00
	<i>Total du budget</i>	21 085.00	-316.00	20 769.00	21 085.00	-316.00	20 769.00
05 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	FONCTIONNEMENT	25 791.00	-6 590.00	19 201.00	19 201.00	0.00	19 201.00
	INVESTISSEMENT	669 310.00	0.00	669 310.00	675 900.00	-6 590.00	669 310.00
	<i>Total du budget</i>	695 101.00	-6 590.00	688 511.00	695 101.00	-6 590.00	688 511.00
06 CINEMA	FONCTIONNEMENT	0.28	46 073.72	46 074.00	44 074.00	2 000.00	46 074.00
	INVESTISSEMENT	568 197.00	2 000.00	570 197.00	524 123.28	46 073.72	570 197.00
	<i>Total du budget</i>	568 197.28	48 073.72	616 271.00	568 197.28	48 073.72	616 271.00

		DEPENSES			RECETTES		
		Réel	Ordre	Total	Réel	Ordre	Total
07PORT DE DIELETTE	FONCTIONNEMENT	38 990.00	669 865.00	708 855.00	708 855.00	0.00	708 855.00
	INVESTISSEMENT	2 142 466.00	0.00	2 142 466.00	1 472 601.00	669 865.00	2 142 466.00
	Total du budget	2 181 456.00	669 865.00	2 851 321.00	2 181 456.00	669 865.00	2 851 321.00
08 DEVT ECO LOCATIONS M4	FONCTIONNEMENT	1 211.00	149 046.00	150 257.00	157 044.00	-6 787.00	150 257.00
	INVESTISSEMENT	1 487 209.00	153 213.00	1 640 422.00	1 331 376.00	309 046.00	1 640 422.00
	Total du budget	1 488 420.00	302 259.00	1 790 679.00	1 488 420.00	302 259.00	1 790 679.00
09 EAU	FONCTIONNEMENT	4 553 584.00	15 580 600.00	20 134 184.00	20 134 184.00	0.00	20 134 184.00
	INVESTISSEMENT	19 405 225.00	49 968.00	19 455 193.00	3 824 625.00	15 630 568.00	19 455 193.00
	Total du budget	23 958 809.00	15 630 568.00	39 589 377.00	23 958 809.00	15 630 568.00	39 589 377.00
10 ASSAINISSEMENT COLLECTIF	FONCTIONNEMENT	1 090 021.00	5 825 186.00	6 915 207.00	6 915 207.00	0.00	6 915 207.00
	INVESTISSEMENT	12 861 911.00	31 593.00	12 893 504.00	7 036 725.00	5 856 779.00	12 893 504.00
	Total du budget	13 951 932.00	5 856 779.00	19 808 711.00	13 951 932.00	5 856 779.00	19 808 711.00
11 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE VENTE	FONCTIONNEMENT	79 813.00	10 400.00	90 213.00	10 400.00	79 813.00	90 213.00
	INVESTISSEMENT	946 701.00	79 813.00	1 026 514.00	1 016 114.00	10 400.00	1 026 514.00
	Total du budget	1 026 514.00	90 213.00	1 116 727.00	1 026 514.00	90 213.00	1 116 727.00
12 DEVT ECO LOCATIONS M14	FONCTIONNEMENT	3 750.00	1 030 619.00	1 034 369.00	1 034 369.00	0.00	1 034 369.00
	INVESTISSEMENT	1 356 196.00	0.00	1 356 196.00	325 577.00	1 030 619.00	1 356 196.00
	Total du budget	1 359 946.00	1 030 619.00	2 390 565.00	1 359 946.00	1 030 619.00	2 390 565.00
13 ABATTOIR	FONCTIONNEMENT	18 607.00	21 855.00	40 462.00	40 462.00	0.00	40 462.00
	INVESTISSEMENT	40 343.00	0.00	40 343.00	18 488.00	21 855.00	40 343.00
	Total du budget	58 950.00	21 855.00	80 805.00	58 950.00	21 855.00	80 805.00
14 TRANSPORT	FONCTIONNEMENT	45 175.00	803 526.00	848 701.00	824 221.00	24 480.00	848 701.00
	INVESTISSEMENT	13 852 846.00	364 480.00	14 217 326.00	13 073 800.00	1 143 526.00	14 217 326.00
	Total du budget	13 898 021.00	1 168 006.00	15 066 027.00	13 898 021.00	1 168 006.00	15 066 027.00
16 DECHETS MENAGERS M4	FONCTIONNEMENT	5 100.00	680 149.00	685 249.00	685 249.00	0.00	685 249.00
	INVESTISSEMENT	1 647 175.00	0.00	1 647 175.00	967 026.00	680 149.00	1 647 175.00
	Total du budget	1 652 275.00	680 149.00	2 332 424.00	1 652 275.00	680 149.00	2 332 424.00
17 SERVICES COMMUNS	FONCTIONNEMENT	2 819 751.00	675 525.00	3 495 276.00	3 495 276.00	0.00	3 495 276.00
	INVESTISSEMENT	1 341 437.00	0.00	1 341 437.00	665 912.00	675 525.00	1 341 437.00
	Total du budget	4 161 188.00	675 525.00	4 836 713.00	4 161 188.00	675 525.00	4 836 713.00

LE BUDGET PRINCIPAL : 6.2 M€

Le budget principal s'équilibre tous mouvements confondus à 6 203 320 € dont 1 125 179 € en section de fonctionnement et 5 078 141 € en section d'investissement.

I. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre tous mouvements confondus à 1 125 179 €, équivalent aux recettes réelles.

A. Les recettes réelles de fonctionnement : 1.1 M€

Les recettes atteignent 1 125 179€ en mouvements réels.

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)
013	Atténuations de charges	0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>	
70	Produits services, domaine et ventes div	207 044,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>	
72	<i>Production immobilisée</i>	
73	Impôts et taxes	-22 505 962,00
74	Dotations et participations	23 384 897,00
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	19 200,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>	
Recettes de fonctionnement – Total		1 125 179,00

1) Les produits de service, du domaine et ventes diverses

Les produits de services, du domaine et ventes diverses augmentent de 207 044 €

Cela correspond à :

- une augmentation de 45 000 € des mises à disposition de personnel au budget annexe transport.
- Des remboursements de frais des budgets annexes pour 162 044 € dont :
 - . 106 519 € de remboursements de frais par le budget annexe services communs,
 - . 29 975 € de remboursements de frais par le budget annexe Eau,
 - . 25 550 € de remboursement de frais COVID 19 par le budget annexe Services Communs

2) Les impôts et taxes

Le chapitre 73 diminue de 22 505 962 €, il s'agit notamment :

- D'un transfert de 22.6M€ des contributions directes vers le chapitre 74 dotations et participations concernant la contribution économique territoriale (CET) et la taxe foncière.
- Une diminution du produit de TASCOM pour 64 535 €
- Une augmentation des autres produits : 230 003 €
 - . Taxe additionnelle FNB 6 080 €
 - . CVAE : 78 810 €
 - . IFER : 39 975 €
 - . TEOM : 49 262 €
 - . Fraction TVA réforme TH : 55 876 €

3) Les dotations et compensations de l'Etat

Le chapitre 74 augmente de 23 384 897 €.

Il enregistre notamment :

- Le transfert de 22.6M€ du chapitre 73
- L'augmentation des produits :
 - . Compensation de CET et d'exonération de taxes foncières : 721 047 €
 - . Dotation d'intercommunalité : 1 192 €
- Diminution du produit de compensation des groupements de communes : -8 772 €

4) Les autres recettes :

La présente décision modificative enregistre également au chapitre 75 : autres produits de gestion courante 20 000 € de produits des immeubles et au chapitre 77 : 19 200 € de produits exceptionnels.

B. Les dépenses réelles de fonctionnement : 1.7 M €

Les dépenses de fonctionnement atteignent 1 776 377 € en mouvements réels et – 651 198€ en mouvements d'ordre.

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)
011	Charges à caractère général	685 213,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	-520 661,00
014	Atténuations de produits	0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>	
65	Autres charges de gestion courante	796 505,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	815 320,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>	
022	Dépenses imprévues	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	
Dépenses de fonctionnement – Total		1 776 377,00

1) Les charges à caractère général : 685 213 M€

Les charges à caractère général assurent les dépenses courantes et quotidiennes du service public. Elles augmentent de 685 213 €.

Les évolutions sont les suivantes:

- Les remboursements de frais de personnel Services communs Informatique, Finances, RH : 508 500 €. Diminution du chapitre 012 du même montant.
- Les études : 75 600€
 - . Etude stratégie maritime : 45 600 €
 - . Etude solution restauration collective zone des Fourches : 30 000 €
- La communication NPNRU : 20 000 €
- Les frais de télécommunication : 19 000 €
- Les adhésions : 14 400 €
- Les interventions sur matériels informatiques : 11 952 €
- Les maintenances : 9 400 €
- Les remboursements de frais à d'autres organismes : 8 650 €
- Les frais d'électricité : 7 000 €
- Le carburant : 4 410 €
- Les frais d'affranchissement : 4 000€
- Les honoraires : 2 500 €

- Les charges locatives : 900 €
- Les autres matières et fournitures : 194 €
- Des ajustements de crédits : - 1 293 €

2) Les charges de personnel : -520 661 M€

Les charges de personnel diminuent en raison :

- d'un transfert des dépenses relatif aux services communs fonctionnels imputées jusqu'à présent au chapitre 012, vers le chapitre 011 pour 508 500 €
- d'une diminution des charges liées aux autres personnels extérieurs : - 12 161 €

3) Les autres charges de gestion courantes 796 505 M€

Le chapitre 65 augmente de 796 505 M€.

Parmi ces crédits, on trouve notamment :

- La régularisation de la participation au SDIS – échéance décembre 2020 : 628 473 €
- Les subventions de fonctionnement aux associations, personnes de droits privés et autres organismes pour 127 000 €
- Les redevances pour concession, brevet, licences : 28 000 €
- Les frais de missions élus en situation de handicap 13 886 €
- Les frais de missions élus : 400 €
- Les subventions prévisionnelles aux budgets à caractère industriel & commercial :
 - - 3 139 € pour le budget tourisme (moulin de Fierville et boutique Ludiver),
 - + 3250 € pour le golf de Fontenay.
- Ajustements de crédits : -1 365 €

4) Les charges financières et charges exceptionnelles 815 320 M€

Le chapitre 67 charges financières et charges exceptionnelles totalisent un montant de 815 320 M€.

Le chapitre 67 comprend :

- les subventions d'équilibre aux budgets annexes :
 - 40 462 € pour l'Abattoir
 - 708 855 € pour le Port Diélette
 - 44 074 € pour le cinéma de Réville
- Des opérations comptables : 4 158€
- Des remises liées au COVID sur le pôle des Pieux (Piscines, loyers etc) : 17 771 €

C. Les soldes intermédiaires de gestion

Le niveau de l'épargne est déterminant dans l'appréciation des équilibres du budget. Son intérêt réside avant tout dans sa capacité à assurer le remboursement de la dette et à participer à l'autofinancement de la section d'investissement.

Les soldes intermédiaires de gestion à l'étape décision modificative n°1 se présentent ainsi :

	BP 2021	DM 1 2021	CUMUL BP+ DM	Variation BP/DM 2021 %
Dépenses (hors intérêts de la dette)	147 780 274.00	1 776 377.00	149 556 651.00	1.20
Recettes	153 258 682.02	1 125 179.00	154 383 861.02	0.73
épargne de gestion	5 478 408.02	-651 198.00	4 827 210.02	-11.89
- Intérêts de la dette	276 822.00	0.00	276 822.00	0.00
<i>Epargne brute courante</i>	5 201 586.02	-651 198.00	4 550 388.02	-12.52
<i>reprise du résultat</i>	16 966 291.98	0.00	16 966 291.98	0.00
épargne brute consolidée	22 167 878.00	-651 198.00	21 516 680.00	-2.94
- amortissement capital de la dette	1 483 675.00	0.00	1 483 675.00	0.00
épargne nette prévisionnelle	20 684 203.00	-651 198.00	20 033 005.00	-3.15

L'épargne de gestion courante diminue de 11.89%, l'épargne brute courante de 12.52%. En intégrant les résultats de l'exercice 2020, la baisse de l'épargne prévisionnelle nette consolidée est contenue à 3.15%.

Cette baisse de l'épargne sert essentiellement à couvrir les déficits de fonctionnement des budgets annexes et en particulier celui du port de Diélette, qui nécessite une subvention de 708 855 € pour assurer son équilibre financier prévisionnel 2021.

II. La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 5 078 141 €

- En dépenses : 4 731 573 € en mouvements réels et 346 568 € en mouvements d'ordre.
- En recettes : 5 382 771 € en mouvements réels et -304 630 € en mouvements d'ordre.

A. Les dépenses d'investissement (4.7 M€)

Les dépenses d'investissement atteignent 4 731 573 € en mouvements réels et 346 568 € en mouvements d'ordre.

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	-88 328,00
204	Subventions d'équipement versées	2 815 232,00
21	Immobilisations corporelles (6)	344 846,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 659 823,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 731 573,00

Les crédits inscrits en dépenses d'investissement concernent essentiellement l'entretien du patrimoine et la modernisation de l'administration ainsi que les fonds de concours :

1) L'entretien du patrimoine et la modernisation de l'administration

Des ajustements de crédits sont demandés à la présente décision modificative pour des études, des acquisitions, des participations.

a) Les études : -88 328 €

- Etude positionnement hydrogène : 4 960 € (crédits complémentaires)
- Etude patinoire : 50 000 €
- Etude piscine Les Pieux : 50 000 € (crédits complémentaires)
- Etude zone du Grand Saint Lin : 45 000 €
- Etude continuité écologique Moulin Ravenel: 18 000 €
- Licences et progiciels : 11 084 €
- Régularisations crédits : 628 €
- Pôle Excellence Soudage : -180 000 €. Ce projet fait l'objet d'inscriptions au budget annexe développement économique locations M4
- Etude base vie Bricquebec et Montebourg : -60 000 € (projets reportés)
- Modernisation du SIG : -28 000 € : transfert en fonctionnement

b) Les acquisitions / aménagements: 344 846 €

- Acquisition et viabilisation terrain SDIS Equeurdreville : 240 000 €
- Acquisition de terrain Bénécère : 105 000 €
- Acquisitions informatiques : 24 346 €
- Aménagement parking Moulin Ravenel : 7 500 €
- Acquisition bancs vestiaires Océalis : 5 000 €
- Mobilier NPNRU : 5 000 €
- Ajustements de crédits : 3 000 €
- Mobilier PSLA : - 25 000 € (inclus dans les travaux)
- Report achat véhicule pôle Cœur Cotentin: - 20 000 €

c) Les travaux : 1 659 823 €

- Travaux Eaux Pluviales zone des Mielles : 1.6 M€
- PSLA Valognes : 75 000 €
- Hôtel Atlantique Bâtiment A : 38 700 €
- Travaux informatiques : 4 123 €
- Report travaux centre équestre Les Pieux : -55 000 €
- Ajustements de crédits : - 3 000 €

d) Les participations : 649 211 €

- Comptoir culturel et touristique St Vaast la Hougue - subvention département : 270 000 €
- IFSI – Subvention à la Région : 181 600 €
- Subvention projet Odontologie : 161 610 €
- Subvention équipement campus connecté : 30 000 €
- Participation AD AP Benoistville : 6 001 € (dossier historique Les Pieux)

2) Les fonds de concours : 2 166 021 €

- Fonds de concours, pour le financement des extensions de la gendarmerie et de l'EHPAD, à la commune de Flamanville : 1 666 021 € (dossier historique Les Pieux)
- Complément exceptionnel d'attribution des fonds de concours aux communes : 500 000 €

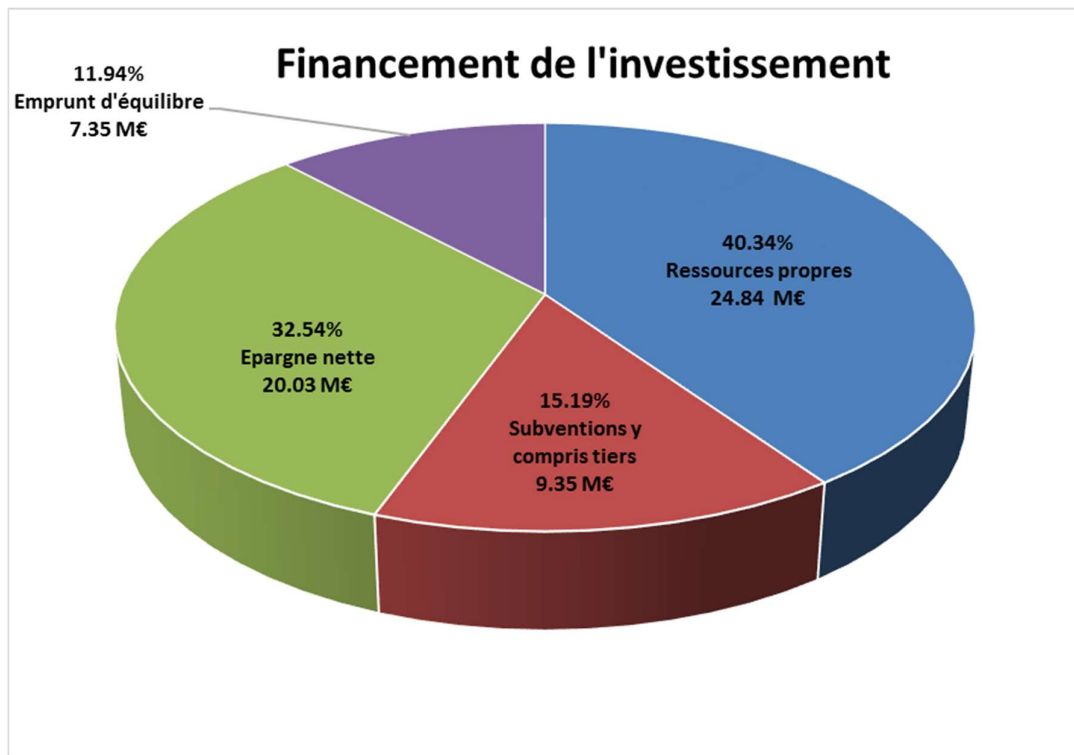
A noter que l'autorisation de programme pour l'espace aquatique est portée à 18 632 777 € (+3 576 600 €). Le crédit de paiement 2021 est inchangé à 2 935 400 €

B.Le financement de l'investissement

	Dépenses	Ressources	% R/D	
Acquisitions, travaux + reports	61 572 985.00	242.00	0.00%	} 28.81%
Divers (remb sur travaux, subventions, TVA, ...)		188 360.00	0.31%	
Produits exceptionnels		0.00	0.00%	
Cessions d'immobilisations		469 000.00	0.76%	
FCTVA + TVA + TLE		17 081 056.32	27.74%	} 32.54%
Subventions y compris tiers		9 351 014.76	15.19%	
Epargne nette		20 033 005.00	32.54%	} 11.95%
Affectation		0.00	0.00%	
Remboursement avances		3 200.00	0.01%	
Emprunt		7 352 692.65	11.94%	} 11.95%
Résultat d'investissement reporté	0.00	7 094 414.27	11.52%	
	61 572 985.00	61 572 985.00	100.00%	

Le poids prépondérant de l'épargne nette consolidée (32.54%) ainsi que le résultat reporté (11.52%) dans la structure du financement de l'investissement permet de maintenir un emprunt d'équilibre inférieur à celui de 2020 : 7.3 M€ contre 7.8M€ en 2020.

Le financement prévisionnel de l'investissement est assuré par un emprunt d'équilibre ainsi que par l'épargne nette et les dotations :



Les budgets annexes

Les budgets annexes sont au nombre de quatorze.

10 budgets annexes sont sous nomenclature M4/43/49.

4 budgets annexes sont sous nomenclature M14.

La méthode utilisée pour équilibrer les budgets annexes est :

- pour la section de fonctionnement d'effectuer un virement à partir du budget principal si la section de fonctionnement est déficitaire.
- pour la section d'investissement, d'effectuer un virement à partir de la section de fonctionnement/d'exploitation du budget annexe si celle-ci est excédentaire, ou d'avoir recours à l'emprunt dans le cas contraire.

L'étape budgétaire appelée budget supplémentaire consiste à reprendre les résultats dégagés au compte administratif 2020 par budget annexe, à intégrer les restes à réaliser en section d'investissement, à ajuster les crédits votés au budget primitif notamment les écritures d'amortissement et de reprises de subventions (écritures d'ordre) et le cas échéant à prévoir les crédits nouveaux nécessaires à l'évolution des projets.

Pour l'ensemble des budgets annexes, il a été procédé à un ajustement des crédits d'amortissement et de reprise de subventions inscrits au budget primitif.

I. Le cycle de l'eau

A. Le budget annexe de l'Eau

1) Présentation générale

FONCTIONNEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		4 553 584,00	4 553 584,00
virement à la section d'investissement		15 580 600,00	15 580 600,00
résultat reporté			0,00
Total des dépenses de fonctionnement			20 134 184,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		599 500,40	599 500,40
résultat reporté			19 534 683,60
Total des recettes de fonctionnement			20 134 184,00

INVESTISSEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	4 345 595,11	15 109 629,89	19 455 193,00
résultat reporté			0,00
Total des dépenses d'investissement			19 455 193,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES	3 240 437,00	- 1 601 648,69	1 638 788,31
virement de la section d'exploitation		15 580 600,00	15 580 600,00
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			17 219 388,31
affectation du résultat de fonctionnement			0,00
résultat reporté			2 235 804,69
Total des recettes d'investissement			19 455 193,00

La section de fonctionnement enregistre la reprise du résultat reporté pour 19 534 683,60 €, l'ajustement de dépenses non programmées ou votées à minima au budget primitif et les rattrapages des années antérieures pour 4 553 584,00 € et des recettes pour 599 500,40 €.

Les opérations concernées correspondent notamment à :

- En dépenses :
 - Rattrapage 2019 de reversement à l'AESN de redevance pollution pour 1 543 922,00 € ;
 - Rattrapage 2019 de reversement à l'AESN de redevance modernisation pour 1 074 590,00 € ;
 - Rattrapage 2019-2020 de factures d'eau et d'électricité pour 150 000,00 € ;
 - Rattrapage 2018-2019 de prestations VEOLIA pour 830 000,00 € ;
 - L'ajustement au montant du marché d'entretien d'espaces verts pour 17 500,00 € ;
 - L'ajustement des frais d'affranchissement et Télécom pour 20 500,00€ ;
 - L'ajustement des opérations sur servitudes captages et canalisations sur le secteur de La Hague à hauteur de 750 000,00 € et 127 000,00 € sur le secteur de Couville ;
 - L'ajustement de crédit de l'informatique en nuage dont le budget était programmé en investissement au budget primitif pour 2 640,00 € ;
 - L'ajustement du remboursement de frais au budget principal pour 29 975,00 € ;
 - Divers pour 6 457,00 €.

En recettes nouvelles, sont enregistrées, les subventions de l'AESN pour les opérations sur servitudes captages et canalisations sur le secteur de La Hague et Couville pour 599 500,00 €.

Le solde de la section de fonctionnement permet un virement en investissement de 15,5 M€.

En investissement, l'emprunt d'équilibre voté au budget primitif est supprimé (1,6 M€).

Les dépenses inscrites sont les suivantes :

- Les remboursements de trop perçu de subvention de l'AESN (non inscrit au BP) d'un montant de 20 000,00 € ;
- La réduction du besoin concernant la modernisation du SIG pour 5 000,00€ ;
- La réduction des crédits concernant l'informatique en nuage pour 2 640,00 € ;
- L'ajustement du montant d'acquisition de matériel informatique pour 6 050,00 € ;
- L'ajustement des avances forfaitaires (opération d'ordre patrimoniale neutre en dépense et recette) pour un montant de 49 868,00 € ;
- Le programme d'étude, acquisitions, travaux est abondé de 15 M€.

2) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé)

La chaîne de l'épargne se présente ainsi :

	BP 2021	BS 2021	CUMULE	Variation BP/BS %
Dépenses (hors intérêts de la dette)	14 113 236,00	4 553 584,00	18 666 820,00	32,26
Recettes	19 707 300,00	599 500,40	20 306 800,40	3,04
épargne de gestion	5 314 671,00	-3 954 083,60	1 360 587,40	-74,40
- Intérêts de la dette	279 393,00	0,00	279 393,00	0,00
Epargne brute courante	5 594 064,00	-3 954 083,60	1 639 980,40	-70,68
reprise du résultat	0,00	19 534 683,60	19 534 683,60	0,00
épargne brute consolidée	5 594 064,00	15 580 600,00	21 174 664,00	278,52
- amortissement capital de la dette	1 303 181,00	0,00	1 303 181,00	0,00
épargne nette prévisionnelle	4 290 883,00	15 580 600,00	19 871 483,00	363,11

Le budget de l'eau dégage de ce fait une épargne nette consolidée de 19 871 483,00 €.

Avec la prise en compte du résultat, l'équilibre de la section d'exploitation est assuré par un niveau d'épargne brute suffisant pour couvrir les dotations aux amortissements et provisions. Il est à noter que la couverture des dotations aux amortissements et provisions n'est pas assurée sans cette prise en compte, puisque le rapport entre l'épargne brute et la dotation nette aux amortissements et provisions (DAP) est inférieur à 1.

Epargne / DAP après reprise des résultats	Budget Primitif	BP et BS Sans reprise résultats	BP et BS Avec reprise résultats
Epargne brute	5 594 064,00	1 639 980,40	21 174 664,00
Dotation nette aux amort. et prov. (DAP)	3 389 543,00	3 389 543,00	3 389 543,00
Epargne brute / DAP	1,65	0,48	6,25

Cependant, une partie des inscriptions en dépenses d'exploitation au BS, concerne des régularisations de dépenses sur exercices antérieurs : 3 598 512 €.

En neutralisant ces dépenses, le ratio serait de 1.55, les dotations aux amortissements et provisions seraient donc couvertes.

Epargne / DAP après reprise des résultats	Budget Primitif	BP et BS Sans reprise résultats (avec neutralisation des régularisations de dépenses)
Epargne brute	5 594 064,00	5 238 492,40
Dotations nettes aux amort. et prov. (DAP)	3 389 543,00	3 389 543,00
Epargne brute / DAP	1,65	1,55

3) Le financement de l'investissement (cumulé)

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 28 M € et sont réparties ainsi

Chapitre	B.P.	B.S.	R.P.	Budget Total.
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0.00	20 000.00	0.00	20 000.00
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 303 181.00	0.00	0.00	1 303 181.00
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	707 500.00	192 360.00	131 699.46	1 031 559.46
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	423 500.00	506 050.00	213 130.84	1 142 680.84
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	6 236 500.00	14 341 219.89	4 000 764.81	24 578 484.70
Total	8 670 681.00	15 059 629.89	4 345 595.11	28 075 906.00

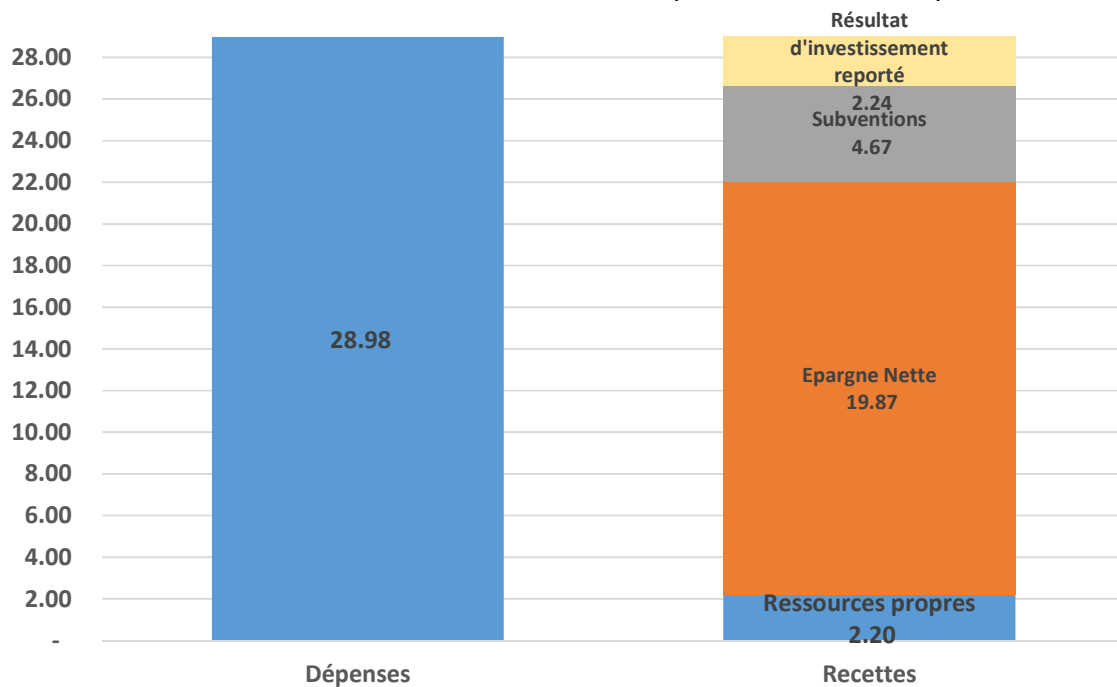
Le financement de l'investissement est le suivant :

Financement de l'investissement 2021		
Ressources propres	2 206 453,00	8%
Epargne Nette	19 871 483,00	69%
Subventions	4 665 437,00	16%
Emprunts	0,00	0%
Résultat d'investissement reporté	2 235 804,69	8%
Total	28 979 178,00	100%

L'épargne dégagée permet de financer 69 % des dépenses d'investissement, les ressources propres 8 %, les subventions 16 % et le résultat d'investissement 8 %.

L'emprunt d'équilibre inscrit au budget primitif est supprimé.

Financement de l'investissement (en million d'euros)



B.Le budget annexe de l'Assainissement Collectif

1) Présentation générale

FONCTIONNEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		1 090 021,00	1 090 021,00
virement à la section d'investissement		5 825 186,00	5 825 186,00
résultat reporté			0,00
Total des dépenses de fonctionnement			6 915 207,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		11 567,26	11 567,26
résultat reporté			6 903 639,74
Total des recettes de fonctionnement			6 915 207,00

INVESTISSEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	2 219 041,94	10 674 462,06	12 893 504,00
résultat reporté			0,00
Total des dépenses d'investissement			12 893 504,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES	406 179,27	- 4 115 850,02(*)	- 3 709 670,75
virement de la section d'exploitation		5 825 186,00	5 825 186,00
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			2 115 515,25
affectation du résultat de fonctionnement			0,00
résultat reporté			10 777 988,75
Total des recettes d'investissement			12 893 504,00

(*) la suppression de crédits en recette s'explique par la suppression de l'emprunt d'équilibre (4.1M€)

La section de fonctionnement enregistre la reprise du résultat reporté pour 6 903 639,74 €, l'ajustement de dépenses non programmées ou votées au budget primitif et les rattrapages des années antérieures pour 1 090 021,00 € et des recettes nouvelles pour 11 567,26 €.

Les opérations concernées correspondent notamment à :

- En dépenses :
 - Rattrapage 2020 de factures d'eau et d'électricité pour 175 000,00 € ;
 - Rattrapage 2020 de remboursement à la SAUR pour 380 000,00 € ;
 - Rattrapage 2020 de prestations VEOLIA pour 133 000,00 € ;
 - L'ajustement du budget de produits de traitement pour 92 000,00 € ;
 - L'ajustement du budget de traitement des boues suite aux surcoûts de déshydratation imposée par les mesures sanitaires COVID pour 258 222,00 € ;
 - L'ajustement au montant du marché d'entretien d'espaces verts pour 41 800,00 € ;
 - L'ajustement du besoin concernant la modernisation du SIG pour 5 000,00€ ;
 - L'ajustement de crédit de l'informatique en nuage dont le budget était programmé en investissement au budget primitif pour 2 808,00 € ;
 - Crédits divers pour 2 191,00 €.

En recettes nouvelles, sont enregistrées, le remboursement du budget SPANC de charge de personnel pour 10 000,00 € et la régularisation des intérêts d'emprunts pour 1 567,26 €.

Le solde de la section d'exploitation permet un virement de crédit en section d'investissement de 5 825 186 €.

En investissement, l'emprunt d'équilibre enregistré au budget primitif (4 167 943,02 €) est supprimé.

Les opérations concernées correspondent notamment à :

- En dépenses :
 - L'inscription pour un montant de 31 593,00 € d'ajustement des avances forfaitaires (opération d'ordre patrimoniale neutre en dépense et recette) ;
 - L'inscription d'un montant de 55 000,00 € concernant les remboursements de trop perçu de subvention de l'AESN (non inscrit au BP) ;
 - La réduction des crédits concernant l'informatique en nuage pour 2 808,00 € ;
 - La réduction du besoin concernant la modernisation du SIG pour 5 000,00€ ;
 - L'ajustement du montant d'acquisition de logiciel dédié au service pour 12 192,00 € ;
 - L'ajustement du montant d'acquisition de matériel informatique pour 2 300,00 €,
 - L'ajustement du remboursement du capital d'emprunt pour 1 565,00 € ;
 - Inscription de crédits d'étude, acquisition et travaux pour 10,5 M€ .

Enfin, l'opération pour compte de tiers n°46 est créée pour régulariser une opération conventionnée non inscrite au budget 2019 sur le secteur de Douve et Divette pour un montant de 20 500,00 € en dépenses et recettes.

2) Les soldes intermédiaires de gestion (cumulé)

La chaîne de l'épargne se présente ainsi :

	BP 2021	BS 2021	CUMULE	Variation BP/BS %
Dépenses (hors intérêts de la dette)	13 416 574,00	1 090 020,07	14 506 594,07	8,12
Recettes	17 277 734,00	11 566,26	17 289 300,26	0,07
épargne de gestion	3 513 346,00	-1 078 509,88	2 434 836,12	-30,70
- Intérêts de la dette	347 814,00	56,07	347 870,07	0,00
Epargne brute courante	3 861 160,00	-1 078 453,81	2 782 706,19	-27,93
<i>reprise du résultat</i>	0,00	6 903 639,74	6 903 639,74	0,00
épargne brute consolidée	3 861 160,00	5 825 185,93	9 686 345,93	150,87
- amortissement capital de la dette	2 198 050,00	6 727,00	2 204 777,00	0,00
épargne nette prévisionnelle	1 663 110,00	5 818 458,93	7 481 568,93	349,85

Le budget de l'assainissement collectif dégage de ce fait une épargne nette consolidée de 7 481 568,93 €. Avec la prise en compte du résultat, l'équilibre de la section d'exploitation est assuré par un niveau d'épargne brute suffisant pour couvrir les dotations aux amortissements et provisions. Il est à noter que la couverture des dotations aux amortissements et provisions n'est pas assurée sans cette prise en compte, puisque le rapport entre l'épargne brute et la dotation nette aux amortissements et provisions (DAP) est inférieur à 1.

Epargne / DAP après reprise des résultats	Budget Primitif	BP et BS Sans reprise résultats	BP et BS Avec reprise résultats
Epargne brute	3 861 160,00	2 782 706,19	9 686 345,93
Dotation nette aux amort. et prov. (DAP)	3 373 153,00	3 389 543,00	3 373 153,00
Epargne brute / DAP	1,14	0,82	2,87

Cependant, une partie des inscriptions en dépenses d'exploitation au BS, concerne des régularisations de dépenses sur exercices antérieurs : 688 000 €.

En neutralisant ces dépenses, le ratio serait de 1.03. Les dotations aux amortissements et provisions seraient donc juste couvertes.

Epargne / DAP après reprise des résultats	Budget Primitif	BP et BS Sans reprise résultats (avec neutralisation des régularisations de dépenses)
Epargne brute	3 861 160,00	3 470 706,19
Dotation nette aux amort. et prov. (DAP)	3 373 153,00	3 373 153,00
Epargne brute / DAP	1,14	1,03

3) Le financement de l'investissement (cumulé)

Les dépenses d'investissement s'élèvent à

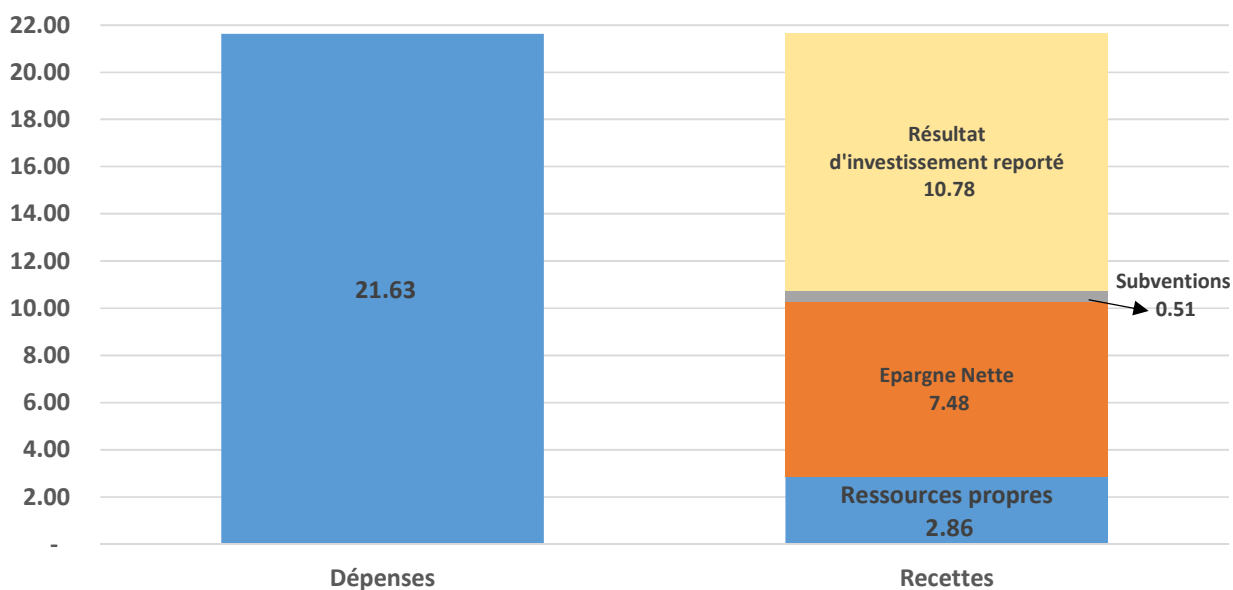
Chapitre	B.P.	B.S.	R.P.	Budget Total.
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0.00	55 000.00	0.00	55 000.00
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 198 050.00	1 565.00	5 162.00	2 204 777.00
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	611 000.00	207 193.00	118 111.04	936 304.04
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	252 050.00	502 300.00	67 661.12	822 011.12
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	5 436 100.00	9 856 311.06	1 479 262.13	16 771 673.19
458122 - 10 AC REMBOURSEMENT SPE	0.00	0.00	14 068.14	14 068.14
458124 - OP CPTE TIERS REMB VDS	100 000.00	0.00	0.00	100 000.00
458125 - 10 AC REMBOURSEMENT CEC	0.00	0.00	21 535.10	21 535.10
458127 - OP CPTE TIERS REMB CCVDS	100 000.00	0.00	105 230.60	205 230.60
458128 - REVERSEMENT SUBV AESN PARTICUL	0.00	0.00	8 348.00	8 348.00
458140 - 10 OPERATION COMPTE TIERS AESN NOUVELLE 2019	0.00	0.00	382 556.81	382 556.81
458141 - 10 OP CPTE TIER PORT BAIL 2017	18 564.00	0.00	17 107.00	35 671.00
458145 - OP CPTE TIERS REGULARISATION LES PIEUX CONV 1077644	30 000.00	0.00	0.00	30 000.00
458146 - OP CPTE TIERS REGUL DOUVE & DIVETTE CONV1082425	0.00	20 500.00	0.00	20 500.00
458222 - 10 AC REMBOURSEMENT SPE R	0.00	0.00	0.00	0.00
458241 - 10 OP CPTE TIER PORT BAIL 2017	18 564.00	0.00	0.00	18 564.00
Total	8 764 328.00	10 642 869.06	2 219 041.94	21 626 239.00

Le financement de l'investissement se présente ainsi :

Financement de l'investissement 2021		
Ressources propres	2 861 456,34	13%
Epargne Nette	7 481 568,93	35%
Subventions	505 224,00	2%
Emprunts	0,98	0%
Résultat d'investissement reporté	10 777 988,75	50%
Total	21 626 239,00	100%

L'épargne dégagée permet de financer 35 % des dépenses d'investissement, les ressources propres 13 %, les subventions 2 % et le résultat d'investissement 50 %. L'emprunt d'équilibre inscrit au budget primitif est supprimé.

Financement de l'investissement (en million d'euros)



C. Le budget annexe de l'Assainissement Non Collectif

FONCTIONNEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		25 791,00	25 791,00
virement à la section d'investissement		- 6 590,00	-6 590,00
résultat reporté			0,00
Total des dépenses de fonctionnement			19 201,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		0,23	0,23
résultat reporté			19 200,77
Total des recettes de fonctionnement			19 201,00

INVESTISSEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	517 290,00	152 020,00	669 310,00
résultat reporté			0,00
Total des dépenses d'investissement			669 310,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES	92 407,00	- 12 540,00	79 867,00
virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			79 867,00
affectation du résultat de fonctionnement			589 443,00
résultat reporté			0,00
Total des recettes d'investissement			669 310,00

Le budget Assainissement non collectif enregistre en section de fonctionnement la reprise de l'excédent de résultat reporté pour 19.200,77 €, l'ajustement des charges de personnel pour 10.000 € et l'inscription de l'entretien d'installation pour 15 791,00 €.

L'inscription de l'entretien d'installation pour 15 791,00 € résulte d'une convention passée en 1998 pour une durée de 20 ans entre l'ex communauté de communes des Pieux et 198 particuliers pour l'installation et l'entretien des équipements d'assainissement non collectif. Ces installations sont financées par une redevance basée sur la consommation d'eau des usagers concernés.

En section d'investissement, le résultat excédentaire pour 589 443 € permet de supprimer l'emprunt d'équilibre, prévu au budget primitif (5 950,00 €) et de couvrir le besoin de financement programmé aux budgets primitif et supplémentaire.

II. Les autres budgets annexes

A. Le Budget annexe Transports

FONCTIONNEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		-93 288,00	-93 288,00
virement à la section d'investissement		941 989,00	941 989,00
résultat reporté			
Total des dépenses de fonctionnement			848 701,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		24 479,69	24 479,69
subvention exceptionnelle			
résultat reporté			824 221,31
Total des recettes de fonctionnement			848 701,00
INVESTISSEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	4 315 288,38	5 432 772,46	9 748 060,84
résultat reporté		4 469 265,16	4 469 265,16
Total des dépenses d'investissement			14 217 326,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES	14 926 819,00	-1 651 482,00	13 275 337,00
virement de la section d'exploitation		941 989,00	941 989,00
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			14 217 326,00
affectation du résultat de fonctionnement			
résultat reporté			
Total des recettes d'investissement			14 217 326,00

Pour ce budget, il existe plusieurs demandes de crédits nouveaux.

Pour la section de fonctionnement, il s'agit d'ajustement de crédits à hauteur de 175 € pour un règlement d'honoraires et une augmentation des remboursements de frais de personnel au budget principal pour 45 000 € suite à de nouveaux recrutements.

Pour la section d'investissement, les dépenses sont détaillées comme suit :

- 600 000 € dus à une accélération du calendrier prévisionnel du projet avec l'intégration de la section ferroviaire Cherbourg-Valognes qui entraîne une extension de la billettique initialement prévue en 2022 pour 450 000 €. S'ajoutent à ces dépenses la prise en compte du risque de pénurie de produits électroniques qui crée un besoin en approvisionnement de matériel de rechange et de roulement pour 200 000 €. En compensation certains investissements prévus en 2021 comme l'acquisition de Distributeurs automatiques de Titres sont reportés pour 50 000 €.
- 24 000 € sont à prévoir pour l'aménagement des locaux de dépôts de bus
- 398 € travaux de voirie arrêt de bus (complément inscription initiale au BP).
- 267 € travaux bâtiment agence commerciale (complément inscription initiale au BP).

Il existe également une recette d'investissement de 340 000 € correspondant à la récupération de TVA.

Le résultat reporté en fonctionnement permet de procéder à un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement de 941 989 €.

Les restes à réaliser en recettes correspondant à des subventions notifiées pour l'achat de bus hybrides permettent de supprimer l'emprunt d'équilibre de 2 193 019 € prévu au budget.

B. Le Budget annexe développement économique locations M4

Ce budget concerne les pôles de Cherbourg en Cotentin et Douve et Divette.

L'équilibre du budget supplémentaire se présente ainsi :

 FONCTIONNEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		1 947,00	1 947,00
virement à la section d'investissement		148 310,00	148 310,00
résultat reporté			
Total des dépenses de fonctionnement			150 257,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		-6 787,75	- 6 787,75
subvention exceptionnelle			
résultat reporté			157 044,75
Total des recettes de fonctionnement			150 257,00
 INVESTISSEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	687 612,44	638 213,64	1 325 826,08
résultat reporté			314 595,92
Total des dépenses d'investissement			1 640 422,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES	1 074 634,16	417 477,84	1 492 112,00
virement de la section d'exploitation		148 310,00	148 310,00
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			1 640 422,00
affectation du résultat de fonctionnement			
résultat reporté			
Total des recettes d'investissement			1 640 422,00

Pour ce budget, il existe plusieurs demandes de crédits nouveaux.

En fonctionnement, il s'agit d'un ajustement de crédits de 334 € pour des frais de maintenance.

En investissement, ces dépenses sont relatives au projet du Pôle d'excellence soudage :

- 180 000 € de rémunération du mandataire
- 160 000 € d'appel de fonds du mandataire pour réalisation des travaux
- 145 000 € d'acquisition de terrains
- 160 000 € pour le remboursement des appels de fonds (écritures d'ordre en dépense et en recette d'investissement)

Ces nouveaux crédits viennent s'ajouter au déficit d'investissement constaté lors de l'affectation de résultats qui s'élève à 314 595.92 €.

Ces dépenses sont en partie équilibrées par le solde des restes à réaliser 2020 qui est positif, l'affectation du résultat de fonctionnement de 157 044.75 € permet également de réaliser un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement à hauteur de 148 310 €.

Toutefois ces crédits ne sont pas suffisants pour couvrir les dépenses, c'est pourquoi il est nécessaire d'augmenter l'emprunt d'équilibre à hauteur de 256 741.84 € ce qui porte l'emprunt total BP+BS à 539 267.84 €.

C. Le budget annexe développement économique locations M14

Ce budget concerne les communes nouvelles de La Hague et de Cherbourg-en-Cotentin et les pôles de proximité de Les Pieux, de Montebourg et de Vallée de l'Ouve. Il s'agit des bâtiments industriels.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		2 128,00	2 128,00
virement à la section d'investissement		1 032 241,00	1 032 241,00
résultat reporté			
Total des dépenses de fonctionnement			1 034 369,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		139,55	139,55
subvention exceptionnelle			
résultat reporté			1 034 229,45
Total des recettes de fonctionnement			1 034 369,00
INVESTISSEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	159 547,26	1 196 648,74	1 356 196,00
résultat reporté			
Total des dépenses d'investissement			1 356 196,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES	58 160,55	-302 775,65	-244 615,09
virement de la section d'exploitation		1 032 241,00	1 032 241,00
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			787 625,91
affectation du résultat de fonctionnement			
résultat reporté			568 570,09
Total des recettes d'investissement			1 356 196,00

Les demandes de crédits nouveaux correspondent en fonctionnement à des ajustements de crédits notamment sur de l'entretien de bâtiments (140 €), le règlement de factures eau et assainissement de 2018 et 2020 non prévu au BP (3 178 €), l'achat d'autres matières et fournitures (432 €) en dépense et une recette de 140 € concernant la perception d'une indemnité d'honoraires dans le contentieux Brisset pour la ZA des Hauts Vents.

Les résultats de ce budget permettent de procéder à un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement de 1 032 241 €. Grace à ce virement, il est possible de supprimer l'emprunt d'équilibre de 301 154 €.

D. Le Budget annexe développement économique vente M14

Le budget supplémentaire se présente ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		20 800,85	20 800,85
résultat reporté			69 412,15
Total des dépenses de fonctionnement			90 213,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		90 213,00	90 213,00
résultat reporté			
Total des recettes de fonctionnement			90 213,00
INVESTISSEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		79 813,33	79 813,33
résultat reporté			946 700,67
Total des dépenses d'investissement			1 026 514,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		1 026 514,00	1 026 514,00
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			1 026 514,00
affectation du résultat de fonctionnement			0,00
résultat reporté			0,00
Total des recettes d'investissement			1 026 514,00

Les demandes de crédits nouveaux à hauteur de 20 800,85 € correspondent à des régularisations de taxes foncières et frais d'études et à des travaux pour l'aménagement de terrains dans la zone d'activité du Coignet. Ces dépenses sont couvertes par un emprunt d'équilibre de 1.026.514,00 €, emprunt couvrant également la reprise des résultats pour la section de fonctionnement (-69 412,15€) et pour la section d'investissement (- 946 700,67 €).

L'emprunt d'équilibre s'avère nécessaire tant que les ventes de terrains sur les zones en création ne viennent pas équilibrer le budget.

Ce budget concerne les pôles de proximité de Cherbourg-en-Cotentin, de Cœur Cotentin, de Douve et Divette, de Les Pieux, Saint Pierre Eglise, Val de Saire et Vallée de l'Ouve.

E. Le budget annexe déchets ménagers (REOM)

Ce budget concerne les pôles de proximité de Côte des Isles et Douve et Divette.

Le budget se présente ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		-28 040,00	- 28 040,00
virement à la section d'investissement		713 289,00	713 289,00
résultat reporté			
Total des dépenses de fonctionnement			685 249,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		-0,83	-0,83
subvention exceptionnelle			
résultat reporté			685 249,83
Total des recettes de fonctionnement			685 249,00
INVESTISSEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	31 390,66	1 615 784,34	1 647 175,00
résultat reporté			
Total des dépenses d'investissement			1 647 175,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		- 33 139,87	-33 139,87
virement de la section d'exploitation		713 289,00	713 289,00
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			680 149,13
affectation du résultat de fonctionnement			
résultat reporté			967 025,87
Total des recettes d'investissement			1 647 175,00

Les demandes de crédits nouveaux en fonctionnement sont constituées d'une prise en compte de deux véhicules supplémentaires sur le contrat d'assurance pour 2 000 € et de crédits pour admission en non-valeur pour 3 100 €.

Il n'existe pas de demande de crédits nouveaux pour la section d'investissement.

F. Le budget annexe Golf

Ce budget concerne uniquement le pôle de proximité de Montebourg.

Le budget supplémentaire se présente ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		0,72	0,72
virement à la section d'investissement		3 249,28	3 249,28
résultat reporté			0,00
Total des dépenses de fonctionnement			3 250,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES			
subvention exceptionnelle		3 250,00	3 250,00
résultat reporté			0 ,00
Total des recettes de fonctionnement			3 250,00
INVESTISSEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		1,08	1,08
résultat reporté		11 188,92	11 188,92
Total des dépenses d'investissement			11 190,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		0,00	0,00
virement de la section d'exploitation		3 249,28	3 249,28
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			3 249,28
affectation du résultat de fonctionnement			7 940.72
résultat reporté			0,00
Total des recettes d'investissement			11 190,00

Concernant ce budget annexe, il n'y a pas de demandes de crédits nouveaux.

Il s'agit de l'affectation des résultats 2020 et des ajustements de crédits nécessaires afin d'assurer l'équilibre financier de ce budget.

Le résultat de fonctionnement ne suffit pas à couvrir le besoin de financement 2020, c'est pourquoi, il est nécessaire d'augmenter la subvention du budget principal de 3 250 € afin d'assurer l'équilibre financier.

G. Le budget annexe activité commerciale tourisme

Le budget activité commerciale tourisme prend en charge la gestion du Moulin de Fierville situé sur le pôle de proximité de la Côte des Isles ainsi que l'activité de la boutique de Ludiver.

Le budget supplémentaire se présente ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		4 184,00	4 184,00
virement à la section d'investissement			
résultat reporté			
Total des dépenses de fonctionnement			4 184,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		0,40	0,40
subvention exceptionnelle		-3 139,00	-3 139,00
résultat reporté			7 322,60
Total des recettes de fonctionnement			4 184,00
INVESTISSEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	16 585,54	-0,54	16 585,00
résultat reporté			
Total des dépenses d'investissement			16 585,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES	0,00	-47 697,07	-47 697,07
virement de la section d'exploitation			
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			-47 697,07
affectation du résultat de fonctionnement			
résultat reporté			64 282,07
Total des recettes d'investissement			16 585,00

De nouveaux crédits sont demandés en fonctionnement afin de permettre une inscription de 4 500 € au titre d'une demande de remise de loyers pour la partie cuisine du moulin de Fierville dans le cadre du dispositif d'aide COVID 19.

La reprise des résultats permet la diminution de la subvention d'équilibre initialement prévue de 3 139 € en fonctionnement et la réduction de l'emprunt d'équilibre de 47 381,07 € en investissement.

L'emprunt d'équilibre BP+BS s'établit ainsi à 41 297,93 €. La subvention BP+BS à 174 025 €.

H. Le Budget annexe Cinéma

Ce budget concerne uniquement le pôle de proximité du Val de Saire.

Le budget supplémentaire se présente ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		0,28	0,28
virement à la section d'investissement		46 073,72	46 073,72
résultat reporté			0,00
Total des dépenses de fonctionnement			46 074,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		2 000,00	2 000,00
subvention exceptionnelle		44 074,00	44 074,00
résultat reporté			0,00
Total des recettes de fonctionnement			46 074,00
INVESTISSEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	451 784,86	48 073,80	499 858,66
résultat reporté		70 338,34	70 338,34
Total des dépenses d'investissement			570 197,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES	496 000,00	23 546,28	519 546,28
virement de la section d'exploitation		46 073,72	46 073,72
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			565 620,00
affectation du résultat de fonctionnement			4 577,00
résultat reporté			
Total des recettes d'investissement			570 197,00

Sur ce budget, il n'y a pas de demande de crédits nouveaux.

La prise en compte de l'affectation des résultats implique une augmentation de 23 546,28 € de l'emprunt d'équilibre en investissement, le déficit d'investissement ne pouvant pas être couvert par le virement de l'excédent de fonctionnement capitalisé.

Toutefois, afin d'assurer l'équilibre budgétaire qui comprend l'équilibre de chaque section en dépenses et en recettes mais également l'équilibre des opérations financières, il est nécessaire de prévoir un virement à la section d'investissement de 46 073,72 € ce qui porte le besoin de subvention à 46 074 €.

La subvention d'équilibre s'établit 44 074 € au BS, soit 80 271,00 € au BP+BS et l'emprunt d'équilibre est augmenté de 23 546,28 €, ce qui le porte à 206 073,28 €.

I. Le Budget annexe Port Diélette

Ce budget concerne uniquement le pôle de proximité des Pieux.

Le budget supplémentaire se présente ainsi qu'il suit :

 FONCTIONNEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		38 990,00	38 990,00
virement à la section d'investissement		669 865,00	669 865,00
résultat reporté			
Total des dépenses de fonctionnement			708 855,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES			
subvention exceptionnelle		708 855,00	708 855,00
résultat reporté			
Total des recettes de fonctionnement			708 855,00
 INVESTISSEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	329 082,26	281 923,91	611 006,17
résultat reporté		1 531 459,83	1 531 459,83
Total des dépenses d'investissement			2 142 466,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES	1 300 000,00	104,67	1 300 104,67
virement de la section d'exploitation			669 865,00
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			1 969 969,67
affectation du résultat de fonctionnement			172 496,33
résultat reporté			
Total des recettes d'investissement			2 142 466,00

Pour ce budget, il y a peu de demandes de crédits nouveaux.

De nouveaux crédits sont demandés en fonctionnement au titre de l'aide aux loyers COVID 3^{ème} confinement à hauteur de 11 580 € et des admissions en non-valeur à hauteur de 27 410 €.

En Investissement, l'encaissement d'une révision négative d'un marché public génère une recette de 104 € équilibrée par une dépense de 104 € en travaux.

Toutefois, afin d'assurer l'équilibre budgétaire qui comprend l'équilibre de chaque section en dépenses et en recettes mais également l'équilibre des opérations financières, il est nécessaire de prévoir un virement à la section d'investissement de 669 865 €, dépense qui vient s'ajouter au besoin de financement de 38 990 € nécessaires à l'équilibre du budget de fonctionnement ce qui porte le besoin de subvention à 708 655 €.

La subvention du budget principal est augmentée de 708 855 € et s'établit donc à 815 686 € BP+BS.

J. Le budget annexe Abattoir

Ce budget concerne l'abattoir situé sur le territoire de Cherbourg-en-Cotentin, la fermeture définitive est effective, cependant il reste des dépenses 2020 à mandater. La clôture de ce budget annexe interviendra au 31 décembre 2021.

Le budget supplémentaire se présente ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		3 965,41	3 965,41
virement à la section d'investissement		28 291,00	28 291,00
résultat reporté			8 205,59
Total des dépenses de fonctionnement			40 462,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES			
subvention exceptionnelle		40 462,00	40 462,00
résultat reporté			
Total des recettes de fonctionnement			40 462,00
INVESTISSEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	40 342,49	0,51	40 343,00
résultat reporté			
Total des dépenses d'investissement			40 343,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		-6 435,49	-6 435,49
virement de la section d'exploitation		28 291,00	28 291,00
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			21 855,51
affectation du résultat de fonctionnement			
résultat reporté			18 487,49
Total des recettes d'investissement			40 343,00

La demande de nouveaux crédits en fonctionnement correspond au règlement d'une facture de 10 400 € pour l'entretien de bâtiments suite à l'arrêt de l'activité de l'abattoir.

Les restes à réaliser en dépense d'investissement n'étant pas compensés par une recette, il est nécessaire pour l'équilibre du budget de procéder à un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

Ce virement est possible grâce à l'augmentation du montant de la subvention exceptionnelle de 40 462 €, ce qui porte la subvention du budget principal à 215 222 €.

K. Le budget annexe Services Communs

Ce budget reprend par pôle de proximité, l'ensemble des compétences qui étaient gérées par les anciennes communautés de communes et qui n'ont pas été reprises dans les compétences de la Communauté d'Agglomération (petite enfance, jeunesse, scolaire, etc.).

Le budget supplémentaire se présente ainsi qu'il suit :

 FONCTIONNEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES		2 820 037,00	2 820 037,00
virement à la section d'investissement		675 239,00	675 239,00
résultat reporté			
Total des dépenses de fonctionnement			3 495 276,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES		-158 780,29	-158 780,29
résultat reporté			3 654 056,29
Total des recettes de fonctionnement			3 495 276,00

 INVESTISSEMENT			
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
DEPENSES	514 975,45	586 177,44	1 101 152,89
résultat reporté		240 284,11	240 284,11
Total des dépenses d'investissement			1 341 437,00
	Restes à réaliser	propositions nouvelles	Total
RECETTES	470 664,43	195 533,57	666 198,00
virement de la section d'exploitation		675 239,00	675 239,00
Total des recettes d'investissement avant affectation du résultat			1 341 437,00
affectation du résultat de fonctionnement			
résultat reporté			
Total des recettes d'investissement			1 341 437,00

Le budget supplémentaire de ce budget annexe s'équilibre, tous mouvements confondus à 3 495 276 € en section de fonctionnement et 1 341 437 € en section d'investissement.

III. Equilibre des budgets annexes

Il convient de présenter l'impact des budgets annexes sur le budget principal.

- les résultats de fonctionnement des budgets annexes augmentent le montant des subventions d'équilibre provenant du budget principal de 793 502 € soit un montant cumulé de 1 305 412 €.
- le montant des emprunts d'équilibre des budgets annexes sont diminués de 7 070 662,95 € soit un montant cumulé de 2 419 272,05 €.

Equilibre des budgets annexes BP + BS 2021			
Budget	intitulé	Subvention d'équilibre	Emprunt d'équilibre
02	Golf	20 208,00	0,00
04	Activité commerciale tourisme	174 025,00	41 297,93
05	SPANC		0,00
06	Cinéma	80 271,00	206 073,28
07	Port Diélette	815 686,00	616 519,00
08	Développement économique locations M4	0,00	539 267,84
09	EAU		0,00
10	Assainissement collectif		0,00
11	Développement économique vente M14		1 016 114,00
12	Développement économique locations M14	0,00	0,00
13	Abattoir	215 222,00	0,00
14	Transports	0,00	0,00
16	Déchets ménagers M4		0,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2021

Reçu en préfecture le 08/07/2021

Affiché le

SLOW

ID : 050-200067205-20210629-DEL2021_076-BF



Communauté d'agglomération du Cotentin



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN
HÔTEL ATLANTIQUE - BOULEVARD FÉLIX AMIOT - 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN